

de la France aura la superiorité, & que le nouveau Ministère se maintiendra au timon des affaires.

On a déjà dressé dans la Chancellerie du Roi & du Royaume les mémoires & écrits qui doivent être examinés dans la prochaine Diète, laquelle vraisemblablement décidera des affaires du Nord pour l'année prochaine & les suivantes. Le Comte de Tessin doit revenir de la Cour de France pour y assister. Il est déjà défendu sous de rigoureuses peines, par un Edit du Roi qui a été publié, d'entretenir pendant cette Diète aucune correspondance avec les Pays étrangers, sur ce qui y sera proposé, agité, ou mis en délibération. De plus, il sera ordonné aux Directeurs des Postes, de retenir toutes les Lettres de particuliers qu'ils jugeront contenir des avis de cette nature. Il n'y aura que celles des Ministres publics, ou étrangers, qu'on laissera passer librement.

Il est présentement certain que les Troupes Suedoises qui sont en *Finlande*, y resteront jusqu'au Printems, la Cour ayant envoyé ordre à *Abo* de les mettre en quartiers d'Hyver. Celles de Russie qui se sont avancées vers cette Province, y resteront aussi; car on sçait que l'on envoie de *Petersbourg* quantité de provisions à *Wybourg* pour en remplir les Magazins. Mais dans quel état que puissent se montrer les affaires du Nord, il a été jugé convenable de faire continuer à *CarlsCroon* l'équipement des Vaisseaux de guerre qu'on a commencés, & que jusqu'ici les bruits publics ont destinés pour le service de la France.

III. *Dannemarc*. Le Roi voulant maintenir les